



COMMISSION ARBITRES

MARDI 15/ 10/ 2024 à 18h30

Procès-Verbal N°675

Président : N'AIT DRISS Youssef

Présents : LALO Aboubakar - MORE Claude - HUERTAS Pierre - THEVENIN Cyril – VAGNEUX Luc - SPARAPANO Patrick - CUSANNO Stéphane - KHAL Amenay - SAINT ALBIN Laurent

Excusés : SABATINO Joseph - BELBACHIR Hamza - ABELA Stephane - DEHMANI Monia - DETHOOR Sylvain - FERNANDES Carlos - PICARD Brice - KODJADJANIAN Jean-Marie.

Assiste : CTDA – BEN EL HADJ Hakim

arbitres@isere.fff.fr

NOTE AUX ARBITRES

Le Président de la CDA rappelle les règles concernant les paiements des arbitres par le District (péréquation seulement). Ceux-ci s'effectuant le 10 du mois suivant, aucune interrogation à ce sujet n'aura de réponse avant le 17 de ce même mois.

La CDA compte sur vous pour suivre cette procédure.

NOTE AUX ARBITRES

INFORMATIONS SAISON 2024 -2025

ARBITRES AVEC PROBLEMES DE DEFRAIEMENT LE JOUR DU MATCH :

Si problèmes de défraiements le jour du match par les clubs présents sur la rencontre concernée , il faut contacter cette saison à la commission des arbitres la personne responsable suivante qui s'occupe des impayés en lui envoyant un mail avec les justificatifs affaissant :

Noms des clubs , match concerné , double de la feuille de frais .

HUERTAS Pierre : Mail = pierre.huertas@sfr.fr

TUTORAT

Tutorats recus

AL JOUAID par KHIAL-DOUSSON 2/4

CHAARI A. par SONZOGNI 4/4

CHAARI Y par N'AÏT DRISS 3/4

DIALLO par BRIOUA M. 4/4

LAURENT par DJOUDER 3/4

OGAH par SAINT-ALBIN 2/4

SIDIBE par ARAUJO DA SILVA 1/4

TERZOG par BEN EL HADJ Z 4/4

DESIGNATEURS

Nom	Catégorie	Téléphone	Mail
Amenay KHIAL	<u>Assistants</u> : Ligue/District <u>Centraux</u> : D1 – D2 <u>Ligue Jeunes</u> : U20R2 – U18R1 Coupe de France - Coupe Isère Groupe Promotionnel	-	khialamnay@gmail.com
Jean-Marie KODJADJANIAN	<u>Centraux</u> : D3 - D4 – D5	06 21 31 09 49	designationarbitresisere@gmail.com
Fayçal MILED	<u>Féminines</u> : District et Ligue	06 70 54 86 05	faycemld@yahoo.fr
Stephane CUSANNO	<u>District Jeunes</u> : U17 <u>Ligue Jeunes</u> : U16 R2 - U15 R1/ R2 - U14 R1/R2	06 46 41 36 44	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com
Cyril THEVENIN	<u>District Jeunes</u> : U20 – U15	06 07 23 89 63	designation38.u15@gmail.com
Laurent SAINT ALBIN	Tutorats JAD Stagiaires + Suivi	06 15 74 99 77	tutorat.arbitres38@gmail.com
Patrick SPARAPANO	Observateurs	07 83 30 10 74	psparapano@gmail.com

RELEVÉ DE DECISIONS

Attendu que l'arbitre M. F. était convoqué le 15 octobre 2024 à l'audition de la CDA, Celui-ci ne s'étant pas présenté, la CDA le suspend jusqu'à comparution à l'audition.

COURRIERS DES CLUBS

US BEAUVOIR ROYAS : Suite à votre message, les lunettes de sport sont autorisées (voir *autre équipement* §4 de la Loi IV).

COURRIERS DES ARBITRES

SMACCHIA F. : Certificat médical reçu. La CDA vous souhaite un bon rétablissement et une bonne reprise.
ALI RIFAT S. : Veuillez vous conformer à la procédure de défraiement évoquée ci-haut.
VAHIRUA M. : La CDA vous souhaite un bon rétablissement.
TURHAN S : Transmis à la personne compétente pour votre écusson.
BRIOUA M. : Changement d'adresse. Noté.
SAINT ALBIN : Certificat médical reçu. La CDA vous souhaite un bon rétablissement et une bonne reprise.
NASRI R. : La CDA vous souhaite un bon rétablissement et une bonne reprise

Président

N'AIT DRISS Youssef

Secrétaire de rédaction

LALO Aboubakar

ATTENTION

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.